

le sénat sous la Veme république

Par **clairotte112**, le **06/06/2005** à **15:31**

g eu ce sujet à mon examen de juin et je voulais savoir ce qu'il vous inspire....

Par **Vincent**, le **06/06/2005** à **23:48**

que des bons souvenirs... comme un sujet: Faut il supprimer le Sénat?

Rapidement, ce sujet m'invoque: une renaissance de la chambre haute, puis une évolution impossible et enfin une incompréhension contemporaine du fait d'un passé mal connu ou non assumé.

Traditionaliste par sa représentation et son particularisme historique, il est est un outil dans l'effort de rationalisation du parlementarisme.

Ses prérogatives, son rôle dans la procédure législative, la durée de mandat de ses membres... sont à mettre en perspctive avec l'assemblée nationale. Le rôle politique d'opposition qu'il a joué sous de Gaulle, son président 2ème personnage de l'Etat témoignent d'une relative proximité avec le pouvoir executif.

Et toi, de quoi as tu parlé dans ta copie? Pourrais tu nous proposer ton plan?
Quel est le nom de ton prof?

Par **clairotte112**, le **07/06/2005** à **14:22**

non en fait je suis actuellement en première année à strasbourg mais l'année prochaine je viens à nancy.....faire ma deuxième année si je passe biensur!!!... ma prof c'était Mme Mestre Lafay

Donc pour en revenir à mon sujet de constit, moi mon plan en gros s'était :..... je ne me souviens plus exactement comment j'ai formulé mes titres! dsl!

I-Le sénat, une institution minoritaire au sein du parlement

A- statut et fonction

B- la prééminence de Assemblée Nationale dans la procédure législative ordinaire

II- Le sénat sous la Veme, une institution a mi chemin entre la IIIeme et la IVeme république

A- Les pouvoirs retrouvés ou j'ai mis plutôt: La faculté d'empêcher (?? pas sure!) (procédure législative organique et constit, statut du président, indissoluble.....)

B- une institution surveillée par le conseil constit

voilà, j'ai peur d'avoir oublié certaines choses....je ne sais pas quoi...! j'ai l'impression d'avoir trop comparé avec l'assemblée Nationale peut être...
qu'est ce que vous en pensez???

Par **Largo**, le **13/06/2005 à 19:17**

Salut,

:shock:

Je suis à Grenoble et j'ai eu exactement le même sujet de constit ! Image not found or type unknown

Bon sinon, si cela peut t'aider voici ce que j'ai fait et qui m'a valu 12 :
(je sais franchement j'aurais pu faire mieux, mais à sujet pourri.....)

I- Des critiques vigoureuses tenant au statut du Sénat sous la Vème République :

A/ un Sénat au mode d'élection controversé

B/ un Sénat absent de tout rapport de force face au gouvernement

II- Des attributions révélant l'importance du rôle du Sénat sous la Vème République :

A/ un bicamérisme inégalitaire à nuancer par l'implication du Sénat dans certaines procédures législatives

B/ la présence non négligeable du Sénat dans ses relations avec les autres pouvoirs

Alors vite fait cela donne :

I-A/ Suffrage UID : maj en pratique à dte (faux juridiquement, d'où le "en pratique", surreprésentation des communes rurales...etc...

B/ absence de révocabilité mutuelle Sénat/Gvt, à l'inverse de l'AN
immobilisme, chambre de résistance en cohabitation...

II-A/ l'AN a le dernier mot, hors vote dans les mêmes termes, etc... je ne détaille pas les procédures,

mais : vote obligatoire du Sénat concernant son organisation, la citoyenneté de l'Union, l'article 89..

B/ saisine du conseil constitutionnel : 1974

peut se prononcer sur 1 déclaration de politique générale du Premier ministre
consultation dans le cadre de l'art 16 et de la dissolution

Voilà, simple, tout au plus correct, avec une bonne intro ça vaut 12... ça ne casse pas des briques, mais j'ai vraiment été déçu par le sujet.

Et comme j'ai horreur de ce type de sujets leçon de cours déguisée, j'ai volontairement pris le contre-pied des développements du professeur, dans ma seconde partie, histoire de lui montrer que j'avais (quand-même) réfléchi à la question, et apparemment ça ne lui a pas tant

déplu.

J'aurais préféré le sujet du 2nd groupe : "Qui fait la loi sous la Vème République ?"

++

Largo.

:wink:

Image not found or type unknown

Par **clairotte112**, le **16/06/2005** à **16:33**

en fait c bon! g eu 13.5 pour ce que j'ai fait! et je passe en deuxième année sans aller aux rattrapages !! jvais avoir maintenant le plaisir de venir faire ma deuxième année à nancy!!!
vive les vacances!